

NOTAS ECONÓMICAS

8

BERNARD RAVENEL MÉDITERRANÉE ET MONDIALISATION

MAURIZIO MISTRI CHANGING PREFERENCES AND COGNITIVE PROCESSES

ELIAS SOUKIAZIS THE ENDOGENEITY OF LABOUR SUPPLY THROUGH MIGRATION

CARLOS JOSÉ FONSECA MARINHEIRO O TEOREMA DA EQUIVALÊNCIA RICARDIANA: UMA APLICAÇÃO À ECONOMIA PORTUGUESA

JOÃO PAULO CERDEIRA BENTO LE PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN

JOSÉ PEDRO PONTES RETÓRICA E COMUNICAÇÃO PARA ECONOMISTAS

MARGARIDA SANTOS LOPES UM PEDAÇO DE PRESENTE POR UM FRAGMENTO DE FUTURO

JOÃO TOLDA ASSOCIAÇÕES EMPRESARIAIS E INOVAÇÃO NA REGIÃO CENTRO

REVISTA DA FACULDADE DE ECONOMIA DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA



Méditerranée et Mondialisation

Bernard Ravenel Universidade Sorbonne Nouvelle

resumo

résumé / abstract

Neste texto, o autor analisa o processo de constituição, até 2010, de uma zona de comércio livre entre a União Europeia e doze países terceiros da área do Mediterrâneo como uma tentativa de resposta aos problemas económicos resultantes da "mundialização" e às questões de segurança. Assim, o projecto que resultou da conferência de Barcelona em 1995 é analisado como uma aposta que visa a correcção progressiva das assimetrias entre a Europa e os países do Sul do Mediterrâneo, apesar dos limites de ordem interna e externa que lhe são inerentes. A concluir, o autor sublinha que, para o projecto da conferência de Barcelona ter êxito, será necessário concretizar uma adequada regulação euro-mediterrânica capaz de assegurar uma zona de comércio livre como promotora do desenvolvimento, sob pena de tudo se tornar uma mera questão de segurança.

Dans ce texte, l'auteur analyse le processus de réalisation, d'ici l'an 2010, d'une zone de libre-échange entre l'Union Européenne et douze pays tiers méditerranéens, comme une tentative de réponse aux problèmes économiques et aux questions de sécurité résultant de la "mondialisation".

Ainsi, le projet qui a résulté de la conférence de Barcelone en 1995, est analysé comme un défi qui vise à corriger progressivement les asymétries entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée, en dépit des limites internes et externes qui leurs sont inhérentes. L'auteur conclut en soulignant que pour que le projet de la conférence de Barcelone réussisse, et pour éviter qu'il ne devienne une simple question de sécurité, il est nécessaire que soit adoptée une régulation Euro-Méditerranéenne adéquate, capable d'assurer une zone de libre-échange pour encourager le développement.

The author analyses the realization, until 2010, of a free trade zone comprising the European Union and twelve third countries in the Mediterranean region as a potential solution to the economic and security problems ensuing globalisation.

Thus, the process originated at the Barcelona Conference, in 1995, is regarded an attempt aimed at increasing correction of inequalities between Europe and the South Mediterranean countries, in spite of inherent internal and external constraints.

The author stresses, as a conclusion, that the success of the Barcelona project depends on the adoption of an appropriate Euro-Mediterranean regulation that ensures a free trade zone to prompt development, otherwise the whole matter risks to become a mere security concern.

Introduction*



Les troubles, les tempêtes qui traversent la zone méditerranéenne, en Israël-Palestine, en Jordanie, dans les Balkans, en Algérie, sont tous sous-tendus par la question sociale, par la fracture sociale toujours grandissante¹. Après l'échec des précédents modèles de sortie du sous-développement et l'absence consécutive d'un projet économique-social nouveau, les mouvements de protestations se cherchent une identité et la trouvent dans une sorte de fondamentalisme ethnico-religieux.

Aujourd'hui la clé de lecture pour comprendre les grandes tendances de l'évolution régionale se situe dans la prédominance du moment économique dictant ses lois, ses lignes d'évolution: c'est en un mot, l'onde de mondialisation qui traverse toute la Méditerranée du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est. L'Europe soumise à la compétition mondiale qui l'oppose aux blocs américain et japonais, entend faire de l'espace méditerranéen le cadre géo-économique à travers lequel opérer le processus de mondialisation-régionalisation qui organise le monde en trois blocs économiques rivaux. C'est dans ce contexte global qu'elle a organisé en novembre 1995 à Barcelone la Conférence euro-méditerranéenne qui vise à réaliser d'ici 2010 une zone de libre-échange à l'échelle de toute la Méditerranée.

Pour parvenir à cet objectif, l'Union européenne a décidé de réviser profondément sa politique traditionnelle de relations bilatérales avec ses partenaires méditerranéens et de construire une politique régionale. Avec deux caractéristiques essentielles: une politique économique commune et un cadre de négociation où les aspects de sécurité seront déterminants.

En même temps, les perspectives d'intégration des pays méditerranéens non-européens dans la zone économique européenne sont limitées. En outre, concernant, en particulier, le niveau par habitant, les prévisions à court et moyen terme font craindre un élargissement du fossé entre les deux rives d'ici l'an 2010. On ne peut donc guère espérer assurer la stabilité régionale et donc la sécurité sur une perspective rapprochée de sécurité économique et sociale. D'où l'importance de la coopération politique.

Tel est donc le premier défi pour la nouvelle politique européenne de sécurité commune (Pesc) de l'Union européenne. En effet, à la différence des pays de l'Europe centrale et orientale (Peco), il y a en Méditerranée très peu de structures de coopération politique mais les Américains depuis la fin de la seconde guerre mondiale y exercent une suprématie stratégique de fait. La nouvelle politique méditerranéenne de l'Europe a été discutée à l'occasion d'une série de "sommets" européens. Il n'en n'est pas ressorti une vision commune réelle mais l'enjeu méditerranéen est tel, en particulier pour les pays européens riverains de la Méditerranée (France, Espagne, Italie surtout), que l'absence d'une politique méditerranéenne de l'Union européenne mettrait en cause la cohésion interne de l'Europe elle-même.

* La majeure partie des données et des analyses économiques de cet article est tirée des travaux — en partie non publiés — de Gérard Kebabjian, professeur à l'université de Paris VIII, en particulier de sa contribution à l'ouvrage *Euro-méditerranée: une région à construire*, publié chez Publisud, sous la direction de Robert Bistolfi. Cet ouvrage reproduit un ensemble d'interventions faites au cours d'un colloque organisé à l'Institut du monde arabe à Paris, les 28 et 29 septembre 1995.

Je me suis aussi directement référé aux travaux d'Agnès Chevallier et d'Isabelle Bensedoum qui ont réalisé l'ouvrage *Europe-Méditerranée: le pari de l'ouverture*.

¹ La situation sociale en Palestine est surdéterminée par des facteurs historico-politiques qui ont, depuis la colonisation juive, structuré l'économie palestinienne. La perte de contrôle de la terre et des ressources naturelles (eau...) depuis 1948 et 1967 et la subordination progressive de l'économie palestinienne aux exigences de l'économie israélienne constituent le background de la pauvreté palestinienne. En même temps le retour espéré d'une logique de paix dans la région mettra à découvert les inégalités croissantes qui se sont créées en Palestine et aussi en Israël. La question sociale, longtemps masquée par les nécessités de "défense nationale" se posera alors dans toute sa gravité et mettra en lumière l'absence d'une stratégie de développement crédible aussi bien du côté palestinien que du côté israélien.



C'est dans ce contexte politique euro-méditerranéen qu'il faut situer l'accord de Barcelone: accord interétatique entre les 15 pays de l'Union européenne et 12 pays tiers méditerranéens (PTM), par lequel l'Europe communautaire entend, à travers la constitution d'une sorte de marché régional, participer au processus de mondialisation-régionalisation en compétition ouverte avec les deux autres ensembles et en particulier avec les Etats-Unis eux-mêmes présents en Méditerranée. Le cadre régional de coopération se substituant au bilatéralisme est accompagné d'un changement d'objectif: la sécurité avant le développement ou plus précisément, la coopération économique est explicitement présentée et conçue comme un moyen pour assurer la sécurité européenne. Ce changement accroît la nécessité d'une cohérence des moyens économiques avec les buts politiques proclamés.

Une question se pose alors: la constitution d'une zone de libre-échange (ZLE) et une politique régionale structurelle peuvent-elles être considérées comme suffisamment adéquates pour obtenir "stabilité et paix" en Méditerranée?

I. Mondialisation et régionalisation en Europe et en Méditerranée

Le processus de mondialisation est en action depuis environ 20 ans, avec le début de libération des mouvements de capitaux en 1974. Cette mondialisation se fait sous le signe, selon le principe, de la compétitivité avec trois "enzymes": libéralisation de tous les marchés, dérégulation, privatisation. Nous entrons ainsi dans l'ère du post-fordisme et de la "flexibilité" du travail. C'est donc la remise en cause de l'économie de marché sur une base nationale comme espace de régulation, de normes communes, de formulation de politiques économiques. Cependant les avancées de ce processus ne sont pas synchrones: la mondialisation est forte au niveau financier, dans certains secteurs industriels (aéronautique, informatique...), et beaucoup plus limitée pour le marché du travail... En réalité nous nous trouvons actuellement dans une phase intermédiaire de régionalisation comme passage obligé avec une redécouverte des avantages de la proximité géographique.

L'avance de l'Europe

Dans ce mouvement, l'Europe est en avance et les PTM en retard. En effet, on peut dire qu'il y a eu deux vagues de régionalisation économique.

La première, autour des années 50-60 a été marquée par des tentatives de regroupement économique régional qui ont toutes échoué sauf l'Europe.

La deuxième vague, actuelle, est un nouveau régionalisme mais qui fonctionne:

- parce qu'il s'inscrit dans le cadre d'un affaiblissement décisif des barrières douanières à l'issue des "rounds" initiés par le Gatt depuis les années 50;
- parce que la concurrence par les prix tend à devenir secondaire;
- du fait de l'importance des délocalisations impulsées par les firmes transnationales pour contourner les barrières douanières;
- du fait de l'adhésion de tous au Gatt imposant des règles communes.

La problématique de ce "nouveau régionalisme" ne se situe essentiellement pas du côté de l'abattement des barrières tarifaires pour accroître la demande, elle se situe plutôt du côté de l'offre *"comme un moyen pour créer un "bien public" destiné à produire des externalités. De ce point de vue les effets indirects sont au moins aussi importants que les effets directs"* (Kebadjian, 1995: 75). "Effets d'annonce" pour les investisseurs privés en particulier, mais aussi du fait que s'amorce ainsi la constitution d'espaces de circulation des facteurs de production, de coordination des politiques économiques, bientôt de zones monétaires, aboutissant à des espaces d'harmonisation des processus productifs et à la possibilité de coordination d'un certain nombre d'interventions publiques. Tel fut le projet européen.



On aboutit alors à des espaces économiques nouveaux, différents des espaces nationaux. Aujourd'hui, il y a une "économie européenne" dans la mesure où, il existe un espace nouveau d'organisation, non seulement d'échanges commerciaux, mais aussi de régulation monétaire et aussi du marché du travail.

En même temps on assiste au passage d'une domination absolue américaine à une organisation "triadique" d'un système d'hégémonies régionales où le chef d'alliance (Etats-Unis, Japon, Union européenne) est un ensemble développé s'articulant avec des "pays en développement". Le nouveau régionalisme concerne un processus d'intégration entre pays de niveaux de développement différents et inégaux. Il faudra donc voir quelle est à ce niveau la stratégie européenne en Méditerranée.

Le retard méditerranéen, l'échec du régionalisme

Il n'y a pas eu concrétisation d'une intégration Sud/Sud en Méditerranée. Il suffit pour s'en convaincre de voir l'échec de l'Union du Maghreb arabe qui devait réunir les économies de cinq pays d'Afrique du Nord (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye).

Cet échec s'explique d'abord par la structure des échanges de ces pays: leurs économies sont intégrées à l'économie européenne. Mais les deux causes économiques fondamentales de l'échec sont les suivantes:

- 1^o) l'hésitation à accepter une stratégie de développement tournée vers l'extérieur, face à la prégnance d'un modèle de croissance autocentrée, d'où des niveaux élevés de protection. L'industrialisation a été menée à travers une politique de protection d'entreprises d'un secteur public. Un nationalisme économique d'inspiration socialiste étatique en quelque sorte et dont les intérêts "nationaux" sont nécessairement spécifiques, différents et bientôt divergents de ceux des voisins...
- 2^o) Ces pays ont développé des spécialisations voisines rendant ainsi l'intégration coûteuse pour les entreprises moins compétitives. Dans cet ensemble, il n'y a guère de place pour l'intégration régionale.

De ce point de vue, la ZLE et la mondialisation doivent permettre une insertion économique extérieure de chacun avec la fin des obstacles douaniers, assurant ainsi l'émergence au Sud d'une sorte de sous-régionalisme.

La régionalisation comme étape actuelle du mouvement de mondialisation en Méditerranée

Le cadre général: le retour aux proximités géographiques

Dans sa démarche, l'Europe est engagée dans un processus de mondialisation-régionalisation dans lequel il ne faut pas isoler les deux termes. Il ne s'agit pas en effet d'une région euro-méditerranéenne qui se construirait à l'encontre de la mondialisation par une sorte de repli euro-méditerranéen. La régionalisation est une étape du mouvement de mondialisation.

D'une manière générale, les distances géographiques conditionnent les échanges et leur régionalisation. La zone d'influence américaine se construit autour de l'Amérique du Nord et de l'Amérique latine et, ensuite et plus loin, autour du Japon, de l'Océanie, des NPI et de la Chine, de l'Alena à l'Apec... De même pour le Japon autour des pays riverains de la mer de Chine avant les Etats-Unis... On peut ainsi imaginer une alliance entre Etats-Unis et Japon face à l'Europe...

D'autre part, il n'y a pas constitution de blocs commerciaux, contrairement aux apparences. Il y a abandon de la "préférence régionale", de cette discrimination qui transgresse les accords du Gatt. Il peut y avoir seulement dérogation à condition qu'il y ait un progrès dans le sens de la libéralisation même partielle des échanges. En fait le mouvement d'unions régionales s'inscrit dans un grand mouvement de libération des échanges commencé par le Kennedy Round qui était contre l'Europe et continué par l'Uruguay Round qui s'opposait au marché unique européen et qui



a vidé la préférence européenne d'une partie de son contenu. Le regroupement actuel est plus une médiation de l'internationalisation des économies qu'un obstacle.

La mondialisation-régionalisation n'est pas un ensemble intégré

Les frontières s'effacent pour les capitaux et pour les marchandises mais pour la force de travail elles sont de plus en plus étanches. L'intégration du marché est différente selon les secteurs. Le niveau d'intégration est faible pour les matières, il atteint 40 % pour les industries manufacturières, mais 80 % pour l'électronique. Dans l'agro-alimentaire on en est à 5 % des échanges mais les systèmes de protection et de subvention pèsent beaucoup sur les prix.

Par contre ce niveau d'intégration est très élevé pour le transport aérien, les télécommunications et surtout, du fait de la liberté des mouvements de capitaux, il y a un fort taux d'intégration financière. On s'en est aperçu avec la crise mexicaine en 1994. D'où le rôle important de la spéculation financière, de ces mouvements de capitaux flottants, à court terme, sans attache nationale, à la recherche de rendements maxima et qui oblige au maintien de taux d'intérêt élevés rendant ainsi la reprise plus difficile.

Tel est le contexte des projets européens en Méditerranée.

Le besoin d'une autre politique européenne en Méditerranée

Les limites de la stratégie commerciale de l'Europe vers les PTM

Pendant longtemps l'idée dominante a été l'ouverture préférentielle des marchés du Nord aux pays du tiers monde pour favoriser l'industrialisation de ses derniers. C'était cela l'aide au développement. D'où la mise en place d'un système de préférences généralisées en 1971. Ce système permet l'accès libre des produits industriels méditerranéens sur le marché européen. Pour les produits agricoles il y a eu une réduction tarifaire. Ces concessions commerciales étaient sans réciprocité.

Mais bientôt apparurent les limites de la préférence commerciale. D'abord celles imposées par le "Nord" lui-même et qui concernent essentiellement l'agriculture, à travers une protection non tarifaire, avec le principe de la préférence communautaire. Mais ces limites concernent aussi la production de l'industrie textile avec le système de l'autolimitation des exportations des pays du Sud.

Ensuite, il faut constater que l'ouverture des marchés du Nord n'est pas une condition suffisante de l'insertion des pays du Sud dans l'échange international: il faut prendre en compte la volonté et la capacité de ces pays: certains pays producteurs d'hydrocarbure se contentent d'un système rentier. Certains PTM dans les années 80 ont un peu profité de l'accès à tarif nul pour certains produits industriels (biens de consommations, produits textiles...) mais fondamentalement il y a eu échec à partir de 1986 avec la chute des prix du pétrole. A partir de cette date il y a eu baisse de la part de la Méditerranée dans les importations européennes au profit de l'Asie.

Les pressions économiques et politiques

La situation économique des PED et en particulier des PTM a été fortement conditionnée par une série de facteurs structurels et conjoncturels au cours des années 80. D'abord, il a fallu prendre acte que le système de préférence généralisée a maintenu les pays bénéficiaires dans des spécialisations rigides. D'autre part, avec l'Uruguay Round, les pays du Sud de la Méditerranée ont été contraints de diminuer la protection de leurs marchés ce qui a mis fin à leur statut particulier avec l'Europe. La baisse généralisée des tarifs et des barrières non tarifaires imposée par la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC) amène ainsi à une réduction des marges préférentielles dont bénéficiaient les PTM. Pour ces derniers il y a désormais réciprocité vis-à-vis de l'Europe.

C'est dans ce nouveau contexte commercial qu'en 1992 l'Union européenne propose au Maghreb le libre-échange. En même temps la dégradation de la situation économique de la rive sud (dette et plans d'ajustement structurel) aboutit à un "repli" de la croissance et à l'augmentation de l'écart de revenus entre le Nord et le Sud de la Méditerranée.



Il en résulte un mécontentement social grandissant et une montée de l'islamisme politique qui inquiètent les pouvoirs en place. L'Espagne, très préoccupée par l'évolution de la situation au Maroc et en Algérie provoque en 1992 le Sommet européen de Lisbonne. En 1992 et 1993 des conversations exploratoires sont menées avec la Tunisie et le Maroc pour aboutir en 1994 à de véritables négociations avec les deux pays ainsi qu'avec Israël, pour de nouvelles relations économique-commerciales.

Mais deux grands événements politiques — le processus de paix israélo-palestinien en octobre 1991 et le conseil européen d'Essen en décembre 1994, décident l'Europe à une nouvelle politique méditerranéenne. D'abord le lancement, à Madrid, du processus de paix israélo-palestinien, à l'initiative des Etats-Unis, contraint l'Europe, non invitée à Madrid, à repenser les rapports avec le Proche-Orient et à passer du concept euro-maghrébin à une approche globale de l'ensemble méditerranéen. Au printemps 1994, l'Egypte, le plus grand pays arabe, demande l'ouverture de conversations exploratoires avec l'Europe.

Et puis, en décembre 1994, à Essen, le conseil européen décide d'un renforcement et même d'une politique nouvelle de l'Europe en Méditerranée. Il s'agit de rééquilibrer au Sud les rapports établis avec l'Est européen qui s'intégrera dans l'Union européenne. L'Union européenne prend conscience de la nécessité d'élargir sa zone de proximité à la Méditerranée pour accroître ainsi sa taille économique et mieux rivaliser ainsi avec l'Aléna et l'Apec...

D'où la proposition d'une ZLE pour toute la zone méditerranéenne à l'horizon 2010. D'autre part, l'Europe prend conscience que sa stabilité socio-politique dépend aussi de celle de tout le pourtour méditerranéen.

II. Le pari de l'ouverture: mondialiser la zone méditerranéenne sous direction européenne

Dans sa compétition avec les Etats-Unis, l'Union européenne est amenée à construire un projet euro-méditerranéen à partir de la constitution d'une ZLE sur l'ensemble de la région. Pour les PTM il n'y a pas d'autre stratégie que la promotion d'une offre compétitive dans le cadre d'une ouverture économique régionale.

L'intérêt pour l'Europe d'un projet euro-méditerranéen

L'Europe veut l'établissement d'une zone de stabilité socio-politique dans sa zone de proximité. Le volet essentiel doit en être le renforcement de la dimension économique des échanges et le développement économique des PTM. Cette évolution n'est envisageable que si l'Union européenne prend l'initiative. Cela suppose aussi que l'Europe y consacre une partie de ses investissements: un coût dont rien ne garantit la rentabilité future: c'est un pari.

En effet, cette zone à une attractivité économique potentielle mais une politique volontariste apparaît nécessaire: il n'y a pas un intérêt économique immédiat comme dans l'ancien régionalisme qui supposait seulement des stratégies commerciales de marché. Le nouveau régionalisme, comme nous l'avons vu, se situe du côté de l'offre. En particulier les investisseurs privés "*rassurés par le rattachement irrévocable du pays à la logique de marché*" (Kebadjian, 1995: 75) seront intéressés. De même le nouveau régionalisme veut "*renforcer des interdépendances socio-économiques susceptibles de stimuler la croissance. L'euro-méditerranée est, malgré sa faible consistance économique propre, une région de l'économie mondiale dans le sens où il existe des possibilités d'interdépendances fortes: environnement, énergie, information et communication, science et éducation, trafic de drogue, coopération industrielle, expressions de la culture et de l'identité, etc. Il serait particulièrement réducteur de ne pas considérer la dimension économique de ces processus car, comme beaucoup de faits sociaux, ces derniers ne peuvent être rangés purement et simplement dans la case de l'extra-économique*" (Kebadjian, 1995: 75).

Impact sur les bénéfices commerciaux

Le point de départ est une situation commerciale asymétrique: l'Europe était ouverte aux produits manufacturés des PTM eux-mêmes protégés de la concurrence européenne du fait du caractère



unilatéral, sans contrepartie, de l'abaissement des barrières douanières par l'Europe. Pour les PTM, l'accès au marché est l'avantage le plus évident de l'union régionale. Aujourd'hui l'abaissement de la protection est réciproque.

Désormais avec la ZLE les pays méditerranéens n'auront pas un meilleur accès au marché européen: celui-ci est ouvert, à tarif nul, depuis environ 20 ans pour les produits industriels (beaucoup moins pour les produits agricoles). Même si cette ouverture a connu certains dispositifs restrictifs (pour les textiles), l'investissement a été ainsi encouragé et les progrès industriels étaient possibles...

Aujourd'hui, dans un premier temps, c'est seulement par la baisse des prix des équipements et des biens intermédiaires importés que les PTM pourraient voir leur compétitivité s'améliorer par rapport à la nouvelle position européenne sur les marchés méditerranéens.

Et puis il y a une seconde asymétrie, c'est le déséquilibre des échanges de produits manufacturés. Si l'ouverture réciproque permise théoriquement par la ZLE fonctionne, la répartition des coûts sera en faveur des pays exportateurs nets vers la zone au détriment des importateurs nets, ce qui accroît les inégalités économiques (Chevallier et Bensidoun, 1996: Introduction).

Le cadre méditerranéen pour l'Europe: seulement un marché?

Sur le plan économique la région constitue d'abord un marché: c'est avec elle que l'Europe réalise son plus fort excédent commercial: 18 milliards de dollars. L'exportation de la production manufacturée l'emporte nettement sur les importations énergétiques. La Méditerranée est structurellement déficitaire pour les échanges de marchandises alors que les revenus du tourisme et les transferts des travailleurs immigrés comblent plus ou moins le déficit commercial. Il ne faut pas oublier non plus l'endettement international pour financer une croissance dont l'Europe a été la première bénéficiaire (pour la vente de biens d'équipement). Mais à partir des années 90 le remboursement de la dette amène à une diminution des importations de produits manufacturés. Cependant l'ouverture permise par la constitution de la ZLE pourrait permettre un accroissement du déficit commercial des PTM au profit des Européens...

Mais la Méditerranée n'est pas seulement un marché. On y redécouvre l'importance de la proximité. De même que pour les Peco on constate que pour la zone méditerranéenne l'intégration régionale se fera par et vers l'Europe. D'abord parce que celle-ci y dispose déjà de positions commerciales fortes, ensuite parce que la croissance de la zone dépend davantage de la croissance de l'Europe que de l'Asie. L'intérêt de l'Europe à la croissance de ses voisins n'est pas d'élargir sa place sur les marchés méditerranéens au détriment des produits locaux mais de considérer que la croissance d'ensemble de la zone est un atout global pour la compétition mondiale. Le problème maintenant est celui du rapport entre libre-échange et croissance (Chevallier et Bensidoun, 1996: 7)...

Libéralisation et croissance (Chevallier et Bensidoun, 1996: 9)

Est-ce que le passage d'un "mauvais" régime commercial vers un "bon" assure la croissance économique? Aujourd'hui, sous la pression des institutions financières mondiales on s'oriente vers une libéralisation du commerce extérieur. Mais celle-ci est freinée par la perte des droits de douane et par la crainte de la concurrence pour des activités nationales. La mondialisation est plus contraignante et pose le problème de la transition, c'est-à-dire d'une politique macro-économique d'accompagnement et de réformes micro-économiques favorisant l'adaptation de l'offre.

Sur le plan macro-économique, l'ouverture aboutira à une réduction forte des recettes fiscales avec ses conséquences pour la politique de change et surtout pour la politique budgétaire. Il ne faut pas oublier le poids du service de la dette sur le budget et sur les comptes extérieurs. Pour la Tunisie et le Maroc le manque à gagner fiscal constitue une contrainte majeure.

Sur le plan micro-économique, il s'agit d'améliorer les capacités de l'offre à répondre au défi de la



concurrence, l'ouverture oblige à une réallocation des facteurs de production en fonction des activités à qui il faut offrir des avantages comparatifs. Le risque, c'est que cela se fasse au détriment de secteurs orientés vers les marchés intérieurs et que la création d'emplois par les secteurs exportateurs soit limitée en raison des difficultés de financement et des rigidités locales.

D'où le rôle déterminant des pouvoirs publics pour gérer cette transition. Comment utiliser l'aide financière? Selon quelles priorités? Quel contrôle? Que prévoir pour la mise à niveau des entreprises? Quelle part pour la qualité des infrastructures? De la formation? Pour limiter le chômage? Pour une protection sociale? En un mot, quels rapports entre Etat et société?

Si l'on prend la question de la fiscalité nécessaire: jusqu'à l'heure actuelle elle tire surtout ses ressources des droits de douane, donc de richesses "externes". La disparition de celles-ci avec la libéralisation oblige à rechercher les sources d'une fiscalité "interne" liée à la richesse intérieure. Or là, pour imposer des revenus individuels dans la société, il faudra un pouvoir "légitime" pour le faire efficacement. En un sens, le libre-échange est porteur d'une modernisation potentielle de ces sociétés mais le problème est celui de la capacité réelle des sociétés à réagir. L'Union européenne peut-elle, veut-elle les aider?

Le soutien européen et ses limites

La conférence de Barcelone a été une démarche politique et symbolique qui a enclenché une dynamique, qui a tracé une perspective. Deux engagements essentiels ont été pris: une ouverture commerciale des pays méditerranéens crédible et irréversible, un soutien financier européen tangible. Sur ce deuxième point, l'aide financière, traditionnelle dans la coopération euro-méditerranéenne a été accrue, proportionnée aux progrès réalisés par chaque pays bénéficiaire dans la voie du libre-échange. Ce qui renforce la crédibilité du processus. Le besoin de soutien aux investissements directs (IDE) intéresse les entreprises européennes. Ainsi est prévu un appui technique et financier au secteur privé (les industries des PTM) pour faciliter leur adaptation.

Sur le plan macro-économique, concernant les relations commerciales, un apport est prévu pour financer le déséquilibre commercial qui risque de s'accroître au début par les effets de la libéralisation. Cette aide européenne accrue, cette programmation pluriannuelle, cet encouragement aux investissements européens, font qu'il ne s'agit pas d'une simple zone de libre-échange (ZLE). Mais il y a aussi des limites.

Ces limites portent d'abord sur la volonté de l'Europe de rééquilibrer ses relations de voisinage en faveur de la Méditerranée par rapport aux efforts réalisés en direction des Peco. L'augmentation des fonds destinés à la Méditerranée se traduit par une multiplication par deux des crédits par habitant. Mais, par habitant, ce montant est trois fois inférieur à ce qui est prévu pour les Peco: 4 écus par an en Méditerranée; 12 pour les Peco.

En outre, pour les Peco il s'agit d'une solution d'attente avant d'adhérer à l'Union européenne et de bénéficier ainsi des dispositions du Traité de Maastricht: pour la cohésion économique et sociale sont prévus alors des transferts à partir des fonds structurels pour permettre un "ajustement structurel" en matière d'infrastructures, d'éducation, etc. En 1990 pour les quatre pays européens bénéficiaires nets, ces fonds structurels représentaient entre 73 et 209 écus par habitant. L'aide prévue pour les PTM ne dépassera pas 0,4 % de leur PIB, celle reçue par le Portugal a atteint 4 % de son PIB, couvrant jusqu'au quart de ses dépenses publiques (Chevallier et Bensedoun, 1996: 12)!

En fait, nous sommes en face de deux logiques différentes: la première concerne les membres actuels et futurs de l'Union européenne pour lesquels il s'agit d'organiser un rattrapage économique pour créer les conditions d'une intégration économique; la deuxième est une simple aide aux PTM qui restent aux portes de l'Europe.

Et puis il ne faut pas oublier d'autres limites, en particulier celles résultant de la question de la



dette dont la gestion est organisée par le FMI, essentiellement par les Etats-Unis qui ne souhaitent guère une intervention européenne spécifique sur ce sujet...

III. Les problèmes non résolus

Un pari obligé non gagné d'avance

Imposé par la conjoncture de mondialisation-libéralisation, le "choix" euro-méditerranéen vise officiellement à renforcer un potentiel d'adaptation à libérer le dynamisme économique, à stimuler l'investissement, à se battre contre des inerties de la structure productive...

Mais, en même temps, ce choix aboutit à détruire des pans entiers d'activité et à augmenter le chômage... Règne donc un pessimisme immédiat: on imagine davantage les risques économiques et sociaux de l'ouverture que ses effets dynamiques.

Le pessimisme est peut-être excessif. Rappelons-nous comment la perspective de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE avait suscité une inquiétude quant à la capacité des économies du Sud de l'Europe à intégrer positivement le "marché commun"... En fait, ces pays ont fait évoluer en leur faveur leurs avantages comparatifs et ont déjoué le sombre pronostic sur leur avenir. En fait l'essentiel n'est pas la situation économique ou les potentiels, mais c'est la capacité des Etats et des sociétés à supporter les coûts de la transition, à définir de nouvelles règles de jeu social. L'ouverture économique implique une modification profonde de l'équilibre socio-économique.

Mais, plus précisément, il faut bien avouer que le pessimisme est plus fondé pour le Sud méditerranéen...

- Ces Etats sont faibles, affaiblis par la contestation, la délégitimation, par la diminution de leurs capacités distributives, par la corruption. Seront-ils capables de remplir les fonctions nouvelles imposées par l'ouverture?
- La situation démographique. Nous sommes vers la fin de l'explosion démographique mais les deux prochaines décennies seront encore caractérisées par une forte augmentation de la population active et du chômage augmentant fortement les risques d'une rupture sociale et politique.
- Le monde arabe reste fragmenté, très régionalisé, à un moment où en Europe on observe des phénomènes de régionalismes potentiellement désagrégateurs (en Catalogne, en Italie du Nord...). On a pu parler de "brésilisation" de l'euro-méditerranée...
- L'avenir dépend de la façon dont l'Europe affrontera elle-même les défis de l'intégration et de la mondialisation. A sa proximité avec l'intégration commerciale, la croissance économique des PTM dépend de leur principal marché extérieur qu'est l'Union européenne. S'il y a stagnation en Europe, l'ouverture peut se transformer en drame pour le partenariat. L'Europe pousse la région méditerranéenne dans la mondialisation alors que sa crédibilité est liée à sa capacité à résoudre ces propres difficultés. Or, l'Europe même si elle connaît une crise sociale plus profonde reste pour les PTM le modèle de la modernité...

Donc le pari repose sur l'hypothèse de la croissance. L'ensemble de la soutenabilité de la stratégie de libre-échange repose entièrement sur cette hypothèse.

Et puis il y a le problème budgétaire pour les Etats du Sud: si les dépenses diminuent — du fait des moindres rentrées fiscales provenant de la suppression des droits de douane —, cela portera non sur les dépenses incompressibles de fonctionnement mais sur les investissements. Or, il est essentiel de ne pas diminuer les dépenses d'investissements, car il faut assurer les infrastructures nécessaires pour la reconversion compétitive de l'offre nationale. Face aux déficits budgétaires il faudra sortir de l'orthodoxie financière, accepter un déficit en comptant sur un surcroît des rentrées fiscales liées à une croissance à venir. Celle-ci étant fondée sur l'entrée de capitaux et les délocalisations à partir de l'Europe d'où viendrait la croissance...



La question de la régulation économique sociale et monétaire

Il ne faut pas laisser seulement aux libres forces du marché le soin d'être le moteur de la croissance mondialisée. Se pose le problème de la régulation. C'est là qu'on perçoit les limites intrinsèques du projet euro-méditerranéen.

Ce projet est fondamentalement incomplet: la cible ZLE pour 2010 n'a pas pour répondant une offre claire en ce qui concerne le type d'association des pays du Sud avec les pays industriels du Nord. Cela concerne surtout les générations qui arrivent. On n'a pas réfléchi à l'impact de la dynamique démographique. En particulier sur la question de la circulation des personnes. L'émigration est conçue comme un risque à contenir policièrement. On n'a pas réfléchi sur une gestion économique spécifique à travers une formation du capital humain, en relation avec la gestion du vieillissement démographique de l'Europe. Or les investissements sur les hommes sont un des paramètres déterminants pour le développement durable et pour les effets de diffusion à l'échelle régionale.

Les perspectives ouvertes par Barcelone vont nécessairement interférer avec un processus simultané d'ouverture de l'Europe à l'Est. Le paysage européen va évoluer, avec plusieurs scénarios possibles. Quel sera le mode d'intégration des Peco? Quels pays seront concernés? Quel rythme? Qu'en sera-t-il pour les pays du Sud-Est, Bulgarie, Roumanie, ex-Yougoslavie? On peut prévoir des tensions concurrentielles avec les PTM, par exemple sur les produits textiles.

A l'intérieur de l'Union européenne, existent des différences d'intérêts commerciaux pour les relations avec les Peco: l'Allemagne est très présente, la France semble en retard à moins que cela ne s'explique par le manque de complémentarité dans les spécialisations respectives. Y aura-t-il un partenariat franco-allemand en direction des Peco en même temps qu'il y en aurait un en direction des PTM? Ce double partenariat étant fondé sur la reconnaissance réciproque de la normalité des relations régionales de chacun (or l'Allemagne s'est opposée au projet MED-Campus). La France doit préciser ses options stratégiques pour l'Europe et situer ses relations de proximité en conséquence.

Quelles conditions pour contenir les risques de déstabilisation entraînée par le libre-échange?

- Conditions internes: les Etats sont-ils capables?
- Conditions externes: y aura-t-il les capitaux extérieurs nécessaires?

Sur le plan intérieur, les Etats pourront-ils mener une politique s'écartant d'une stricte orthodoxie financière pour pourvoir à la formation d'un capital public aidant à la construction d'infrastructures? Quelles conditions institutionnelles seront nécessaires pour rendre viable une telle politique? Peut-on imaginer des dispositifs de garantie à l'échelle européenne? Et quel espace de solidarité financière peut être imaginé articulant apports publics communautaires, incitation à des apports privés et dispositif de prévention et de contrôle des déséquilibres? Dans ce domaine, le principe de conditionnalité est nécessaire.

Et au niveau régional comment favoriser la cohésion de la région en tenant compte des différences nationales d'adaptation? Quelle solidarité productive entre pays méditerranéens eux-mêmes? Les stratégies d'investissement vont-elles accélérer la concurrence, dans un contexte marqué déjà par la faiblesse des liens réciproques? Or, le libre-échangisme cela signifie des secteurs qui vont se développer — les gagnants — et d'autres qui vont tomber — les perdants. Alors quelle régulation sociale pour ces derniers? Là se pose le problème des transferts de revenus, pour assurer la mobilité? Qui indemniserait?

Si la société n'est pas en mesure d'assurer cette redistribution, si certains groupes sociaux gagnants ne veulent pas l'aider avec une partie de leurs gains, quelle validité auront les bienfaits du libre-échange? Il faut donc poser le problème de l'évolution démocratique de ces sociétés.

Enfin, il ne faut pas oublier la question de la régulation monétaire. En 2010 l'Europe devrait disposer de l'euro avec une vocation de concurrence avec le dollar, avec une zone monétaire de



circulation. Or, il n'y a pas d'interrogation sur ce sujet. Et dans la zone euro-méditerranéenne, devenue ZLE, les monnaies seront plus ou moins convertibles, avec des politiques monétaires divergentes, plus ou moins stables, etc. Donc se posera inévitablement la question du régime monétaire régional en fonction de l'euro.

Conclusion

Y a-t-il un projet européen spécifique de mondialisation en Méditerranée?

Le présupposé de tous les discours est qu'il existe. Or un projet, c'est être capable de mobiliser des ressources et d'imposer des transferts. Aujourd'hui cela signifie 1 milliard d'écus pour 200 millions d'habitants, soit 5 écus par tête. C'est sans commune mesure avec les sommes qui sont mises en jeu à l'intérieur de l'Union européenne avec les fonds structurels.

Il y a une hégémonie commerciale de fait de l'Europe, mais pas de volonté politique hégémonique réfléchie. Or la Méditerranée est très fragile. Une nouvelle spécialisation est à créer *ex nihilo*... Sur le plan macro-économique, c'est l'intérêt de l'Europe. Mais sur le plan micro-économique, les firmes européennes du Sud et de l'Est s'interrogent fortement...

D'où la nécessité d'un Etat européen capable de penser une régulation euro-méditerranéenne et d'imposer ses choix en conséquence. En l'absence d'une politique économique élaborée et menée à cette échelle, il n'y a qu'une réponse militaro-policière aux inévitables contradictions entraînées par l'installation d'une ZLE. On passera alors de la notion de développement à la notion de sécurité. On passera alors à la géostratégie. C'est toute l'interrogation sur le sens profond de la conférence de Barcelone.

Bibliographie



Gérard Kebabjian (1995) "Eléments d'une prospective euro-méditerranéenne" dans Bistolfi, Robert (dir.) *Euro-méditerranée: une région à construire*, Publisud.

Chevallier, Agnès; Bensidoun, Isabelle (1996) *Europe-Méditerranée: le pari de l'ouverture*, éditions Economica (Cepii).